

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
 Pour six mois..... 2.50
 Pour quatre mois..... 1.50

Édition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 824, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... \$0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05

La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 9 Sept. 1886

L'ANNEXION DE NEW-EDINBURGH

Demain est le jour fixé par le gouvernement de Toronto pour entendre les parties contestantes dans la question de l'annexion de New-Edinburgh à la cité d'Ottawa.

Le village de New-Edinburgh et la corporation d'Ottawa seront représentés. La minorité du conseil de ville d'Ottawa, qui est opposée à cette annexion, et qui a travaillé avec tant de persistance pour l'empêcher, va aller continuer le combat à Toronto.

En conséquence, MM. les échevins O'Keefe, O'Leary, Durocher, Laverdure, Desjardins et Germain partiront ce soir pour Toronto. Mais pendant que les représentants du village de New-Edinburgh et ceux de la cité d'Ottawa auront leur voyage payé par la municipalité, il n'en sera pas ainsi des représentants de la minorité.

Les citoyens d'Ottawa, en général ont montré, dans cette affaire, une apathie vraiment désespérante et il serait de leur devoir d'aider particulièrement les échevins qui défendent leur cause dans les dépenses qu'ils sont obligés d'encourir pour continuer la lutte.

Cette question de l'annexion de New-Edinburgh est une question d'intérêt vital pour la majorité des citoyens et il est de leur devoir d'aider ceux qui, non seulement dépendent leur argent, mais encore donnent leur temps pour faire triompher la cause de la justice.

LA VALLEE DE L'OTTAWA EN 1830

En 1828, l'arpenteur Bouchette explora la rivière Ottawa jusqu'au grand Calumet. J'emprunte à son livre les renseignements qui vont suivre, et que l'on y trouve dispersés sous différents titres de chapitres.

C'est en décembre 1806 que le Dr Fraser et le colonel Robertson, avec quelques associés, reçurent les patentes des terres du township de Chatham, au bas du comté d'Argenteuil. Le colonel surtout, prit une large part à l'établissement de ses concessions. Vers 1830 le groupe anglo-écossais de Chatham Gore et celui des Canadiens d'Argenteuil, attiraient beaucoup l'attention qui se portait sur l'Ottawa depuis l'entreprise de Wright à Hull.

Le vapeur "Union of the Ottawa" construit en 1819, fut le premier de son espèce qui navigua sur les eaux de l'Ottawa. De son apparition date une phase d'activité et de développement pour les petites colonies échelonnées entre Montréal et la Chaudière.

En 1830, la population de la rive gauche de l'Ottawa, y compris Hull, Chatham, Granville et la Petite Nation, était à peu près de 5,500 personnes, divisées surtout entre Irlandais et Américains et quelques Anglais, des Écossais un peu plus nombreux que ces derniers et de rares familles Canadiennes françaises.

D'excellentes scieries et de vastes chantiers de bois de service construits, dès 1830, à donner du mouvement et à accroître la prospérité du village de Hawkesbury, situé à soixante milles plus bas que Bytown et à douze milles de la Pointe Fortune.

La Pointe Fortune était déjà un village important en 1830.

Granville renfermait près de deux mille âmes, et dans les townships de Lochaber, Buckingham et Templeton, des colonies commencent depuis quelques années, étaient dans un état florissant.

La série des townships arpentés sur la rive Nord s'arrêtait en 1830, à celui de Clarendon. C'est dit Bouchette, une contrée admirablement arrosée et probablement supérieure à celle qui borde le Saint-Laurent dans le bas Canada.

Au-delà de ces townships, qui mesurent en général douze milles à partir du bord de la rivière, le pays n'avait été exploré que par des traiteurs et des marchands de bois. Les principaux établissements que l'on y rencontrait étaient localisés dans Hull et Chatham.

Un peu au dessus de Bytown est l'endroit appelé Britannia, le beau domaine du capitaine Le Breton en 1830. Il est très bien situé, continue Bouchette, au bas du lac Chaudière et près de la tête du rapide des Chênes dont la large surface et les eaux agitées glissent doucement entre des rives pittoresques, en partie habitées et d'une luxuriante verdure qui ajoute énormément à l'intérêt et à la beauté du lieu. Les moulins qu'on y a érigés, outre l'avantage d'occuper un site excellent, sont d'une grande utilité pour les colons du voisinage.

La position du village de Hull, dit encore Bouchette, devra en faire un lieu d'une grande importance commerciale. Avec Bytown, il devra nécessairement participer aux bénéfices considérables que produira naturellement le canal Rideau, à moins qu'il ne s'ouvre une communication par eau entre ce canal et les lacs Chaudière et de Chats, auquel cas il ne pourrait balancer l'influence de Bytown qu'en ouvrant un canal du côté bas canadien, or, en construisant un chemin de fer, ce dernier projet coûterait probablement moins cher à exécuter et serait tout aussi efficace.

N'admirez-vous pas Bouchette, parlant, en 1830, de construire un chemin de fer entre Hull et la région d'Aylmer, alors que ces voies de communication nous étaient inconnues? C'est en 1836 que la première ligne ferrée du Canada fut ouverte, entre Laprairie et St Jean.

BENJAMIN SULTE.

L'ELECTION D'HALLIMAND

Cette élection qui a eu lieu hier s'est terminée par la victoire du candidat libéral, M. Coulter. Ce comté a toujours élu des libéraux jusqu'à présent, mais on croyait que la question Riel, et surtout l'addition de 125 votes sauvages auraient pour effet de donner la victoire au conservateur.

Mais il n'en a pas été ainsi. Les sauvages n'ont donné que 25 voix de majorité au candidat conservateur, et la majorité du candidat libéral, hier, comparée avec la majorité obtenue à la dernière élection se trouve ainsi réduite de seize voix.

Voici le résultat de l'élection de 1882 et le résultat de l'élection d'hier.

	1882	1886
	Conservateur	Libéral
Cayuga (cité).....	50	71
Cayuga (township).....	135	241
Caledonia.....	97	57
Oneida.....	205	196
Rainham.....	148	203
Seneca.....	195	265
Waipole.....	534	457
	1,364	1,490

Majorité libérale 116.

	1886	Libéral	Cons.
Cayuga (cité).....	31	—	—
Cayuga (township).....	107	—	—
Caledonia.....	—	75	—
Oneida.....	—	18	—
Rainham.....	118	—	—

Seneca..... 33
 Waipole..... 86
 289 179

Majorité libérale 110.

ÇA ET LA

Sir John A. Macdonald est attendu dans la Capitale.

Sir Charles Tupper arrivera aujourd'hui à Ottawa.

L'honorable J. A. Chapleau est de retour depuis hier soir.

L'honorable M. Pope est parti pour l'Est hier soir; il sera de retour mardi prochain.

L'honorable juge Wurtele était à Ottawa hier en route pour Aylmer où il doit prendre charge du district judiciaire d'Ottawa.

Son Honneur le juge Wurtele est arrivé aujourd'hui à Aylmer, où les membres du barreau lui ont présenté une adresse de bienvenue.

L'honorable M. Foster a assisté à un grand banquet à Winnipeg mardi dernier. MM. Bowell et Foster ont dû partir pour Ottawa hier soir.

Le Standard de Pembroke dit qu'un nommé James Dempster, de Petewawa, a été amené devant le magistrat de police par l'officier des pêcheries, Grant, le 1er courant et condamné à une amende de \$20 et les frais; en tout \$24.45, pour avoir jeté du bran de scie dans la rivière Petewawa. Il est regrettable que la loi sur laquelle cette amende a été infligée ne soit pas en force à Ottawa. Cette loi aurait probablement pour effet de faire trouver des endroits autres que les rivières pour y jeter le bran de scie qui, tout en étant un obstacle à la navigation, fait un dommage considérable en chassant le poisson de nos rivières.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

M. le Rédacteur,
 Vous annoncez dans votre journal d'hier que la consécration de l'église de Sainte-Anne de Beauré aura lieu dans quelques jours. Alors peut-être qu'une description à vol d'oiseau de Sainte-Anne et de son église pourrait vous intéresser quelque peu, et c'est dans cette intention que j'ose vous communiquer les notes suivantes:

Je sais bien que la grande majorité de vos lecteurs connaissent Sainte-Anne de Beauré dans tous ses détails et qu'une esquisse de ce lieu n'aura rien de bien nouveau ni de bien intéressant pour eux, mais je vous prie quand même de publier ces notes de mon pèlerinage, attendu que, ayant obtenu tout ce que je voulais cette année, je serai peut-être quelque temps sans en faire un autre.

Les pèlerinages arrivent quotidiennement à la Bonne Sainte Anne et le nombre des pèlerins se compte par milliers, si toutefois on peut par même le compter. Celui qui débarque à Sainte Anne pour la première fois est aussi surpris qu'émerveillé de constater la fiévreuse activité qui règne dans ce minuscule village, du matin au soir. C'est un va et vient continu où l'on boucle son voisin pour se faire boucler à son tour deux pas plus loin.

Une foule de cochers attendent les voyageurs au débotté, et chose étrange, les automédeons de Sainte Anne de Beauré sont aussi présents, aussi tirailleurs que les cochers des autres endroits, et par dessus le marché, beaucoup moins scrupuleux. Je pensais que, vu la sainteté du lieu, je rencontrerais des cochers avec de la conscience, mais tenez! la conscience pour eux, c'est un luxe moral, et ces gens là sont d'une étonnante humilité. La distance du débarcadère à l'église est tout à fait insignifiante. Néanmoins, le cocher qui me conduisait m'a assuré, avec une conviction ir-

résistible, que j'avais plus d'un mille à faire pour me rendre à l'église. A beau mentir qui vient de loin.

Arrivés au village, les pèlerins se rendent à l'église pour entendre une première messe, et la messe finie, le déjeuner se prend dans toutes les maisons qui nous entourent, car pas une seule maison sans qu'on puisse boire, manger et dormir si vous avez la précaution de vous boucher les oreilles. Les rues sont encombrées de visages et de mines disparates. Les uns ébahis de voir tant de monde autour d'eux que dans nos grandes villes; les autres contrariés par cette foule qui les empêche de dire leurs prières ou de faire d'autres actes de dévotion avec toute la ferveur dont ils sont capables; enfin, on rencontre l'indifférent, qui se promène avec nonchalance, qui ne s'étonne de rien et qui est surpris de tout.

Les sites à voir, tels que l'ancien Haut de la côte, le couvent etc. etc., ont des visiteurs, dès les premières lueurs de l'aube jusqu'au crépuscule du soir. C'est une suite continue de personnes toujours en marche, et l'on croirait voir invariablement les mêmes si l'observateur n'examinait pas les figures. L'eau de la source miraculeuse de Sainte Anne, est toute une affaire pour les habitants du village. Des marchands ambulants sont aux coins des rues, bordent les trottoirs, vendant des bouteilles remplies de l'eau de la source ou vendant des bouteilles vides.

Les formes de ces bouteilles pourraient enrichir tout un musée de curiosités de verreries il y aurait de quoi conduire un antiquaire à Charenton. On trouve là à partir de la bouteille de Maringouinifuge jusqu'à la fiole de sirop calmant du docteur Coderre.

Après avoir dit un mot des marchands, je dois aussi dire un mot des mendicants. Toutes les difformités physiques s'étalent à Sainte Anne. Les culs-de-jatte, les scrofuleux, les paralytiques, les noueux les impotents etc., etc., se rencontrent à foison dans le village et l'on trouve même jusque sur le bateau qui conduit les pèlerins. Je suis persuadé que beaucoup de ces gens ont besoin de la charité publique pour vivre, mais il me semble qu'il y en a parmi eux, qui se fient sur la complaisance et crédule publique pour mendier ce qu'ils pourraient obtenir autrement.

Enfin, l'église de Sainte-Anne de Beauré est une vaste construction en pierre semblable à l'église Notre Dame de Montréal. Une fois parachevée cette église sera une des plus belles du continent américain.

Partout des peintres, des menuisiers sont occupés à donner un dernier coup de marteau ou de pinceau, pour finir une colonne ou pour décorer un mur. Des chapelles latérales ayant communication avec la nef permettent à plusieurs prêtres de célébrer la messe en même temps que celle qui est dite au maître-autel. Lorsque plusieurs prêtres accompagnent un pèlerinage ceux qui sont dans l'église entendent presque continuellement le son clair des clochettes et les sourdes vibrations du bourdon du maître-autel.....

A un autre jour pour la suite de mes notes.

NAPOLÉON CHAMPAGNE

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui.

Le 21 août 1886.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'un gallon à la fois.

DECES

A Ottawa, ce matin, est décédée Anna, enfant de Uric Chevrier, boulanger, à l'âge de 7 ans et 8 mois. Les funérailles auront lieu demain à 3 1/2 hrs. p. m. Le convoi partira de la résidence de M. Chevrier, No. 390, rue St Patrice pour se rendre à l'église et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les finands du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paieront ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêtera votre marchandement: d'un côté craignant de pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le sousigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES
 Plumes, Matelas, Lits à Ressorts, Vaincelles, Verrerie, Ferblanterie, Bâtiments de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,
 GERANT
 Vis-a-vis le Gros Orme
 Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix.
 Habillements d'enfants moitié prix.
 Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.
 Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.
 Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant.
 Un'seul p. ix.

Ottawa, 11 mai 1886.

T. W. CURRIER

A DEMENAGE
 SON IMMENSE ASSORTIMENT DE
 Meubles, Portes, Chassis et de
 Bois de Scie aux

Nos. 186 et 188, RUE BIDEAU,
 Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Coeur, coin des rues Wallis et Rideau

Tous ces différents genres de bois seront vendus
 Au prix de la manufacture, en gros et en détail.
 Ottawa 8 juin 1886—3m

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCES
 ARTICLES
 DE
MODES
 Sacrifiées à moitié Prix
 Mlle A. McDonald
 Maison de Modes Parisienne
 521 RUE SUSSEX,
 Quatrième porte de la rue York.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Laffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

Ottawa, 11 mai 1886.

BRYSON GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.



SOUSSIONS

Des soumissions cachetées, seront reçues par le sousigné, jusqu'au 15 Septembre courant, à midi, pour la reconstruction du pont de la rue Brigham, dans le quartier numéro 5, d'après les devis et spécifications qui pourront être examinés à ce bureau, tous les jours, les dimanches exceptés, de neuf heures de l'avant-midi.

Ce conseil ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

J. O. LAFERRIERE, Sec.-Trés.

Bureau du Secrétaire-Trésorier,
 Hôtel-de-Ville, Hull, 7 Sept 1886

SOUSSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues par le sousigné jusqu'à midi, le quatorzième jour de septembre courant à midi, pour l'achat de deux mille pieds de bois aux pompes à incendie, de deux pouces de diamètre interne, et quatre de diamètre (reels) d'été, et quatre d'hiver.

Cette corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

J. O. LAFERRIERE, Sec.-Trés.

Bureau du Secrétaire-Trésorier,
 Hôtel-de-Ville, Hull, 7 Sept 1886

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Café vient d'être ouvert au
 No. 101 Rue Rideau
 où l'on trouvera constamment un assortiment choisi des meilleurs THÉS et CAFÉS offerts sur le marché, y compris l'excellent thé importé du Japon, Young Hyson, choix extra de Thé Anglais pour le déjeuner, Thé Assam, Orange Pekoe et Pekoe Congou. Première qualité de cafés JAVAS, MOCHA et autres sortes.

O. G. WILLMENT, Prop
 3 août 1886—la

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait ce que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché.
 Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par
C. McDIARMID,
 163, rue Spark.
 Ottawa, 11 mai 1886.

T. W. CURRIER

A DEMENAGE

SON IMMENSE ASSORTIMENT DE
 Meubles, Portes, Chassis et de
 Bois de Scie aux

Nos. 186 et 188, RUE BIDEAU,
 Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Coeur, coin des rues Wallis et Rideau

Tous ces différents genres de bois seront vendus
 Au prix de la manufacture, en gros et en détail.
 Ottawa 8 juin 1886—3m

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCES
 ARTICLES
 DE
MODES
 Sacrifiées à moitié Prix
 Mlle A. McDonald
 Maison de Modes Parisienne
 521 RUE SUSSEX,
 Quatrième porte de la rue York.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Laffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

Ottawa, 11 mai 1886.

BRYSON GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

FEUILLETON

Le Bracelet Sanglant

M. Briare devait être un homme discret qui donnait ses consultations en tête-à-tête, et ce système convenait particulièrement à Robert, qui monta à l'entre-sol et sonna à la porte désignée.

Le futur reçu par un homme habillé en garçon de ministère, grand et gros comme un suisse de cathédrale et porteur d'énormes favoris en cotilettes.

Cet important personnage le toisa d'un coup d'oeil et l'introduisit sans dire un mot, aussitôt qu'il eut prononcé le nom de M. Briare.

Sur les banquettes qui garnissaient l'antichambre s'asseyèrent deux domestiques, en livrée administrative taillée sur le même modèle que le premier.

Une agence gardée de la sorte devait être prospère, et M. de Carnoël se félicita de s'être si bien adressé.

L'homme aux favoris épaiss le fit passer par un couloir bordé de grillages garnis de rideaux verts derrière lesquels travaillaient sans doute de nombreux commis, et l'amena devant une porte qu'il ouvrit sans frapper.

Robert se trouva en présence d'un monsieur assis à une table chargée de papiers. La pièce, très-basse de plafond, était assez mal éclairée par un vitrage placé derrière le monsieur, dont la figure se trouvait ainsi à contre-jour.

Les murs étaient garnis de casiers pleins de cartons vides. Une pendule en marbre noir, ornée d'une statuette en bronze florentin représentant Christophe Colomb, trônait sur la cheminée ou brûlait un bon feu de coke. Trois chaises de paille attendaient les visiteurs.

Cet ameublement n'était pas luxueux, mais il était tout neuf; d'où on pouvait conclure que l'agence ne fonctionnait pas depuis très-longtemps.

Le chef de ce cabinet sommairement aménagé était un homme entre deux âges, blond autant qu'on peut l'être, et frais comme une jeune fille.

Il était vêtu avec beaucoup de soin, et il portait des lunettes d'or.

Comme il tournait le dos au jour, Robert ne put guère juger de sa physionomie, mais elle lui parut assez avenante.

Invité par un geste poli à prendre un siège, le jeune homme s'assit et demanda à M. Briare :

— C'est moi, monsieur, répondit le représentant de l'agence. Veuillez me dire à quel je dois l'honneur de votre visite.

— Je désire avoir des renseignements sur un des Etats de l'Union américaine, et j'ai lu dans un journal :

— Que nous étions en mesure de vous les fournir. C'est parfaitement exact, monsieur, et vous ne pourriez pas mieux vous adresser. Nous sommes en relations directes avec la Californie, le Mexique, la Louisiane.

— Il s'agit du Colorado.

— Cela tombe à merveille. Nous avons dans ce pays-là une affaire de mines qui donne de superbes revenus.

Alors, monsieur, reprit incidemment M. Briare, vous ne venez pas demander un emploi ?

— Peut-être : cela dépendra de ce que vous allez me dire sur l'affaire que vous me citez ou sur une autre. Si j'en trouvais une qui me conviendrait, je serais disposé à y prendre un intérêt et à y accepter une place convenablement rétribuée.

— Par conséquent, à passer en Amérique ?

— Sans doute. Je désire même partir le plus tôt possible, et si je ne m'entends pas avec vous, je partirai quand même.

— Fort bien, monsieur. Puis-je savoir à quel j'ai l'honneur de parler ?

— Qu'importe mon nom ? Il ne s'agit pour le moment que de renseignements préliminaires.

— Je vous demande pardon, mais nous avons des coutumes invariables. Les informations que notre agence communique à ses clients sont d'une nature confidentielle et nous désirons savoir à qui nous les livrons.

— Vous ne serez pas beaucoup mieux fixé sur les garanties que je présente quand je vous aurai dit que je m'appelle Robert, répliqua M. de Carnoël.

— Robert, répliqua M. Briare en prenant la plume pour inscrire le nom sur un carnet placé devant lui. Nous disons : Robert Les prémons, si vous plaît ?

— Excusez-moi, monsieur. C'est une simple formalité, mais le directeur de l'administration que je présente y tient beaucoup.

— Henri Robert, répliqua M. de Carnoël avec un geste d'impatience.

— Quelle profession ?

— Aucune.

— Fort bien. Je mets : rentier. Vous demeurez ?

— Boulevard des Batignolles, 209. Souhaitez-vous aussi de connaître mon âge, le lieu de ma naissance ? demanda ironiquement M. de Carnoël.

— Non, monsieur. C'est tout à fait inutile. Les indications que vous avez eu l'obligeance de me fournir me suffisent.

— Alors, je puis espérer qu'enfin vous voudrez bien me renseigner au lieu de m'interroger.

— Je suis tout à votre disposition, monsieur. Permettez-moi seulement de donner au garçon qui vous a introduit, l'ordre de faire attendre un client à qui j'ai assigné un rendez-vous pour ce matin.

Je tiens beaucoup à ce qu'on ne nous dérange pas.

M. Briare pressa une sonnette électrique placée à portée de sa main, et l'homme aux favoris parut aussitôt.

On aurait été tenté de croire qu'il se tenait derrière la porte.

Son chef lui fit signe d'approcher et se mit à lui parler un langage que M. de Carnoël ne comprenait pas.

Le colloque fut court, mais M. Briare y dépensa beaucoup de paroles, beaucoup plus qu'il n'en fallait pour assurer l'exécution d'une consigne très-simple.

Le subalterne avait l'air stupide, et sans doute il n'était pas inutile de lui expliquer ce qu'on attendait de

— Excusez-moi encore, monsieur, reprit le représentant de l'agence américaine. Cet homme est un Brésilien que j'ai connu de Fernambouc, où je suis resté longtemps pour les affaires de la maison. Il entend fort mal le français, et même quand je me sers de la seule langue qu'il connaisse, je suis obligé de lui répéter les choses plusieurs fois.

— Maintenant que nous sommes seuls, nous pouvons traiter à fond l'affaire qu'il vous amène.

— C'est singulier pensait Robert. Personne n'a jamais parlé portugais devant moi, et il me semble que je reconnais les intonations de l'illustre dont ces gens viennent de se servir.

— Nous disons donc, continua M. Briare, que vous avez le projet de vous rendre au Colorado, dans le but d'y utiliser votre intelligence et vos capitaux.

— Excellente idée, monsieur. Le Colorado est un pays qui a beaucoup d'avenir, et un jeune homme entreprenant peut y faire une grande et rapide fortune.

— Vous avez entre les mains, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, une magnifique affaire de mines dont le siège principal est dans une petite ville du comté de Denver, une petite ville qu'on appelle Golden City, la cité dorée ou la cité de l'or.

Un beau nom, un nom plein de promesses, et qui tiendra tout ce qu'il promet.

— Vous plaindriez-il de vous associer à cette brillante entreprise.

— En principe, oui. Mais je voudrais savoir d'abord en quoi elle consiste, et de quelle façon j'y pourrais participer.

— De toutes les façons, mon cher monsieur. Vous êtes jeune, actif et vigoureux. Cela se voit, comme on voit aussi que vous avez reçu une excellente éducation. Vous n'êtes pas sans posséder quelques connaissances scientifiques ?

— Fort peu. Ce qu'on apprend à l'école préparatoire pour les examens de Saint-Cyr.

— C'est plus qu'il n'en faut pour apporter au gérant de l'affaire une collaboration utile. Il s'agit principalement de recherches de minerais aurifères et argentifères, et, la-bas, vous acquerrez très-vite l'expérience qui vous manque.

— Seulement, je ne vous cacherais pas que l'affaire repose sur l'exploitation d'un procédé qu'on tient beaucoup à ne pas divulguer. Le propriétaire est garanti par un brevet ; mais en Amérique on ne saurait prendre trop de précautions, et vous sentez bien qu'on ne veut employer que des des agents sûrs.

— C'est vous dire qu'on exige que ces agents soient intéressés pécuniairement au succès de l'entreprise, en d'autres termes, qu'ils versent une somme représentant un certain nombre de parts.

— La combinaison d'ailleurs est avantageuse pour eux, car leur argent leur rapportera au moins cent pour cent.

— Je cherche précisément ce que vous m'offrez : un emploi qui me permette de vivre sans toucher à mon capital, et un placement de fonds.

— Fort bien, monsieur. Il me reste à vous demander de quelle somme vous pouvez disposer.

— De cinquante mille francs, à peu près. Mais je voudrais en garder dix mille pour mes besoins personnels.

— Je vous ferai observer que l'administration se chargera de vos frais de voyage, et qu'elle vous allouera un traitement très-rémunérateur. Il est bien entendu, cependant, que vous êtes libre de fixer le chiffre auquel vous croirez devoir limiter votre apport.

— Seriez-vous en mesure de verser immédiatement ?

— J'ai les billets de banque dans ma poche. Mais vous ne supposez pas, je pense, que je vais vous les remettre sans être plus amplement renseigné.

— Oh ! monsieur ! s'écria Briare en prenant un air offensé, vous auriez des idées que nous sommes des gens sérieux. Nous ne nous laissons pas mener par nos clients, nous sommes en parfaite connaissance de cause. Vous ne verserez qu'après avoir examiné à loisir l'acte de société, les devis, les rapports des ingénieurs, et je vous conseille moi-même de ne pas vous engager à la légère.

— Je vous remercie, mais je désire cependant terminer le plus tôt possible dans un sens ou dans l'autre, car j'ai hâte de partir. Je vous serais donc très-obligé, si vous voulez bien compléter, séance tenante, les explications que vous venez de me fournir.

— Je ne demanderais pas mieux, seulement je ne suis pas en mesure. Tous les documents qui concernent cette affaire sont chez notre directeur, et c'est avec lui que vous aurez à traiter.

— Quand pourrai-je le voir ?

— Aujourd'hui, à trois heures.

— A trois heures... non... je ne serai pas libre.

— Alors il vous faudra attendre à demain... et encore non ; demain, M. le directeur préside le conseil d'administration qui se réunit tous les vendredis. Samedi, il doit assister à une réunion d'actionnaires. Dimanche, il va à la classe. Vous ne le trouverez ici que lundi.

— Je n'ai pas le temps d'attendre jusque-là, dit le jeune homme en faisant mine de se lever.

— Mais, j'y pense, reprit vivement M. Briare, pourquoi n'iriez-vous pas le voir ce matin ?

— Oh cela ?

— Chez lui, dans son hôtel... rue de Vigny... tout près du parc Monceaux.

— Et il me recevra ?

— Il est fort occupé. Cependant, sur un mot de moi, que vous remettriez à son valet de chambre.

Robert eut un geste significatif. Evidemment, la proposition ne lui souriait pas.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, MIROIRS,

(Glaces de fabrique allemande et anglaise) Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,

Aussi, toutes sortes de Peintures, Cartes en pluche, et de canevas pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS

IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES

Venez me faire une visite, Et vous vous épargnez au moins de 10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrais aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les pièces neuves du commerce de peintureurs aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR, 452 rue Sussex.

\$7,000

A l'apurer sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à

MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa. 31 juillet 1886—6m

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District d'Ottawa

DANS LA COUR SUPERIEURE

Emilie Dupuis du village de la Pointe à Gatineau, dans le district d'Ottawa, femme de Louis Napoléon Fortier du même lieu marchand,

Le dit Louis Napoléon Fortier, Demanderesse, et

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le dix-sept juin courant.

Aylmer, 17 juin 1886. T. P. FORAN, Avocat de la Demanderesse.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr J. Nolin CHIRURGIEN-DENTISTE.

Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié par la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario,

Coin des rues Rideau et Sussex Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyeux Prevoist 132, Rue Daly, Ottawa.

HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a. m. 1 à 3 p. m. 6 à 8 p. m.

Valin et Adam AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRETER.

BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard BUREAU : —No 376 RUE CUMBERLAND Ancienne résidence du Dr Prevoist

L. A. Olivier AVOCAT

Bureau.—Connaissance des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleston, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Macdonnell, Macdonnell & Beecourt, AVOCATS, PROCUREURS

Ottawa et Québec. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HOM. WM. MACDONNELL, C. R. FRANK M. MACDONNELL, N. A. BELCOURT, L.L. M.

Dr C. G. Stackhouse DENTISTE

M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa.

Montres, Chaines, Colliers Etc.,

VENDEUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE

\$1. par semaine

— PAR —

Chevrier Freres, 466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres, miroirs, etc.,

vendus à la semaine par

CHEVRIER FRERES

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.

Grand Assortiment

De Chapeaux de Feutre, Pailles, Manille, Mackinak, &c.

CHAPEAUX DE SOIE Dans les derniers goûts.

CHAPEAUX ET CASQUETTES POUR CLUB.

Capots et Ciréaires de coutchous pour Dames et Messieurs.

J. COTE, 12 Rue Rideau.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spécialité

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R'CHERCHES CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs, vins et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liquors françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brissot, Ayala, Chateau-d'ay, I. H. Mumm, Char treuse, Kummel, Benédicte, Curacao Moraskno, Vermouth, Torino, Bau-de-Vie Glu, en fute et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens

Ordres promptement exécutés, effets livrés à Jomicilo.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884

FONDE EN 1837

OURNEAUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et de autres intéressés sur les merites de

CIMENT DE HULL

et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats de ses éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque bari.

Bardeaux de Pin a vendre a bon marché

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

C. B. WRIGHT, Hull, P.Q

Tapis, Tavis, Etc MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.

Avez le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et les plus bas prix en fait de

Quelques uns des avantages

DES CELEBRES

AMERS INDIGENES,

— LE —

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiars.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTERIE NATIONALE

M. LE CURÉ A. LABELLE

GRAND TIRAGE FINAL

LOTS DE CETTE LOTERIE

Le 15 SEPTEMBRE 1886

COUT DU BILLET

Première série : : : \$1.00

Deuxième série : : : 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue St. Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cents)

Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.

TABAC ! TABAC !

Cleveland Parlor

Chs Desjardins, propriétaire 148, rue Rideau

Toujours en mains assortiment complet et varié de Pipes, Cigars, Tabacs, Cigarettes, de toute sorte et de toute qualité à des prix défiant la compétition ; M. Desjardins invite ses nombreux amis à lui faire une visite, convaincu qu'ils seront satisfaits.

Boutique de barbier de première classe ; trois chaises continuellement à la disposition des pratiques. Tout ouvrage fait par des ouvriers expérimentés.

Satisfaction à tous CHS. DESJARDINS 20 août 1886—6m.

VENANT D'ETRE RECUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

ATELIER

"O"

L'UN

524

On exécute

Livres, Têtes

Catalogues Listes

BLAN

Déclaration

POU

Contrats de

Blancs si

Blancs de

POUR L

Listes d'év

Listes l

SUR

PRIX

Les

reçoivent un

sont exécutés

"LE CANAD

"L'UNION N

Tout abo

payable d'av

ANNONCES NOUVELLES

SERVANTE DEMANDEE—On a besoin immédiatement d'une bonne servante sachant parler l'anglais, et munie de bonnes recommandations. S'adresser au No. 559 rue Sussex.

Collège d'Ottawa

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE MERCREDI, 3 SEPT.

Les externes devront se présenter le lundi précédent, 6 septembre.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT Cours Commercial, par quartier \$20 00 " Classique " " " " 30 00 " de Génie Civil " " " 40 00

Pour les autres détails concernant le Collège d'Ottawa, consultez le Prospectus qu'on envoie sur demande.

L'anglais étant la langue maternelle d'un grand nombre de nos élèves, nos jeunes canadiens se trouvent dans un milieu où il n'est pas favorable pour se familiariser avec cette langue des affaires.

Plumes Woodcock

Chapeaux en tulle pour Dames, seulement 85 cts. chaque, nouvelles formes et couleurs à la mode; assortiment immense d'ailes d'oiseaux de tous genres, de grande valeur. Voyez-les! 55 doz. d'aigrettes colorées à 35 cts. chaque, nouveaux patrons. Bon marché. 217 Plumes d'Austruche colorées, à sacrifice, 69 cts. chaque. Grands marchés.

WOODCOCK

Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epicerics

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Sauces de Bouleau, etc., etc.

Clarets, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure.

"LE TARAGONA" sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerics, et à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.

McARTHUR & TRAVERS, 137 RUE RIDEAU 137 Ottawa. 12 août 1886—3m



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES Adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumissions pour trottoirs," seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI le 15 septembre prochain, 1886, pour la construction de trottoirs de trois pouces mis en travers sur les rues Walter, Stewart, Daly, Nelson, Victoria, Kent, Middle, Queen, Albert, St. Patrick et autres rues de la cité d'Ottawa qui requièrent des trottoirs d'appui les nouvelles réglementations du conseil pour les améliorations locales.

Les travaux seront divisés en deux contrats séparés d'après les spécifications qui peuvent être vues au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de Ville, Ottawa. La Corporation se réservant le droit d'accorder les travaux en un ou plusieurs contrats à un seul entrepreneur et ne s'engage à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque "accepté" par une banque, fait payable au Trésorier de la Cité, pour une somme de deux cents piastres pour chaque soumission, laquelle sera consignée si le soumissionnaire refuse le contrat quand il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Toutes les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis et être revêtus de la signature bona-fide de l'entrepreneur et de ses sûretés, les blancs remplis et accompagnés du chèque requis ou elles seront mises de côté comme non avenues.

R. B. FURTES Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité Ottawa, 1 Sept. 1886

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Église. En outre, contient d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, stable et remise. S'adresser à JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills Ottawa 14 août 1886—3m.

MEURTRE HORRIBLE

DETAILS COMPLETS

Un jeune homme tue sur la rue York

Les résidents de la basse-ville ont été mis en grand émoi hier après-midi vers les 4 heures.

Deux étrangers à la ville, John Sharkey, un Irlandais de 27 ans, et John Smith, un Anglais du même âge à peu près, pensionnaient en semble chez M. Gauthier, sur la rue York. Hier matin, Smith qui avait reçu de l'argent se mit à boire et invita Sharkey à le rejoindre dans ses libations, ce que ce dernier accepta. Vers midi, les deux associés étaient complètement ivres et Smith semblait avoir des dispositions pour se battre. Sharkey prit le parti d'aller se coucher sur la recommandation de M. Gauthier. Smith continua à boire et vers 2 heures il se prit de querelle avec deux Irlandais sur la place du marché. Durant la querelle il fut effrayé à la vue d'un facteur du bureau de poste qu'il prit pour un homme de police—à son costume. S'étant aperçu de sa méprise il courut à la poursuite des deux étrangers et revint vers les 3 heures à la pension de Gauthier en disant qu'il battrait n'importe qui dans la maison.

Il monta ensuite à la chambre de Sharkey et l'éveilla en lui disant: "Dors-tu Jack, et Sharkey lui répondit: "Je dors et tu viens de m'éveiller." Smith lui dit alors: "Je viens de me battre avec deux étrangers et je n'avais pas un ami avec moi pour prendre ma part; descends et viens m'aider. Le résultat fut que Sharkey, à demi dégrisé par son court sommeil, des cendit. Quelques instants plus tard, un jeune garçon du nom de Portugais étant entré chez M. Gauthier, Smith se mit à rire de lui et voulut le battre; Portugais se sauva et rencontrant un nommé Alex. McDonald il l'appela à son secours. Ce dernier, qui est reconnu comme un batailleur, se mit en devoir de prendre la part du jeune garçon et une mêlée générale s'ensuivit dans laquelle les gros mots et les coups pleuvaient. Il était à peu près 4 heures.

Un témoin de la bataille dit que Smith ayant voulu frapper McDonald, manqua son coup et frappa rudement Sharkey en dessous de l'oreille. Ce dernier tomba et fut frappé par McDonald pendant qu'il était à terre.

Quand Sharkey tomba, Smith et McDonald se retièrent plus loin, continuant à se quereller, laissant Sharkey sur le sol. L'un des spectateurs ayant appelé le Dr St. Pierre, qui se trouvait au St. Louis Hotel, vis-à-vis, ce dernier arriva en toute hâte et en examinant Sharkey, il s'aperçut qu'il était mourant. On le fit transporter dans la cour chez M. Gauthier; il expira à peu près trois minutes après qu'il eut été frappé.

À 7 heures, hier soir, une enquête fut tenue et ajournée ensuite à lundi. Le cadavre ayant été transporté à la morgue.

Smith fut arrêté presque immédiatement et conduit à la station de police. McDonald s'étant sauvé dans la direction du bois de McKay, le détective se mit à sa recherche, mais en vain; quelques minutes après 6 heures, McDonald fut arrêté à la résidence de sa mère, près de chez M. Gauthier, et n'opposa aucune résistance à la police. Il alla avec qu'il était allé au bois de McKay pour se procurer des liens dont il avait besoin, mais qu'il n'avait pas l'intention de se sauver.

Smith et McDonald, ne sont pas mariés. Smith était dans l'habitude de s'enivrer.

Le défunt était étranger à la ville, d'un bon caractère et n'a aucun parent au Canada; on ne sait pas s'il était marié.

Cette malheureuse affaire, arrivée en plein jour, a produit une sensation extraordinaire à Ottawa où, malheureusement les querelles sont trop fréquentes.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Huile de charbon Canadienne à 20 ct.—par gallon chez N. A. Savard.

SEANCE DU CONSEIL DE COMTE

Hier a eu lieu la séance trimestrielle du conseil du comté d'Ottawa. Étaient présents MM. N. E. Cormier, maire du village d'Aylmer, Pat. Murtagh, maire de Hull ouest, Dr A. Longpré, maire de Papineauville, Noël Villeneuve, maire de Bowman et Villeneuve, L. R. Poulin, maire de N.-D. de Bonsecours, Jas. McLaren, maire de Buckingham, James McFaul, maire du township de Buckingham, J. A. Stevenson, maire de Wakefield, Edward Harper, maire de Portland, John A. Biehler, maire de Lochaber et Gore, Philp Nash, maire de Thurso, Michael Lavell, maire de St. Malachie, George Biehler, maire de Mulgrave et Derry, L. D. Fortin, maire de Montebello, Nicholas Chéné, maire de St. André Avellan, L. P. Sylvain, maire de la Pointe à Gatineau et J. McGowan, maire de Ponsenby.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller J. A. Stevenson, secondé par M. Jas. Nesbitt que la question du fond de l'indemnité seigneuriale à la banque d'Ottawa soit laissée à une prochaine séance et que dans l'intervalle M. le secrétaire trésorier soit prié de préparer un état des motions autorisant le retrait de fonds de la banque d'Ottawa.

Proposé par M. le conseiller Chénier, secondé par M. le conseiller Poulin que le rapport de l'aviseur légal au sujet du remboursement des argent votés aux municipalités locale à même le fond de l'indemnité seigneuriale soit laissé à une prochaine séance, vu l'absence de l'aviseur légal.

L'avis de motions du conseiller Murtagh concernant le pont des rapides Farmers est aussi remis à une prochaine séance, ainsi que la question de la responsabilité de la cité de Hull dans la cause du chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental versus le Comté.

Le comté chargé de s'enquérir de la situation actuelle du bureau d'enregistrement fait rapport que l'édifice actuel n'offre pas une protection suffisante contre la destruction des archives par l'humidité et par le feu, et qu'il ne convient pas pour un bureau d'enregistrement.

Proposé par M. McGowan, secondé par M. le conseiller Harper: de nommer deux délégués pour voir M. Graham et lui demander s'il est disposé à tenir les promesses qu'il a faites de mettre les papiers et archives du bureau d'enregistrement en sûreté et de faire rapport à la prochaine séance du conseil et d'inviter M. Graham à y assister—Adopté.

Proposé par M. le conseiller McLean, secondé par M. le conseiller John McLaren, de Buckingham: qu'un comité composé du moteur et du second moteur, de Son Honneur le Préfet et de M. L. P. Sylvain, soit autorisé à choisir un site convenable dans la cité de Hull, acheter le terrain et se procurer les plans et profils de la dite bâtisse, et que ce conseil procède ensuite à prélever les fonds nécessaires, par débentures ou autrement, pour construire le dit bureau d'enregistrement pour le premier mai prochain.

MM. Biehler et Fortin proposent en amendement que la question soit laissée à une prochaine séance, vu qu'il n'y a pas un nombre suffisant de conseillers aujourd'hui.

Pour l'amendement: M. Poulin, Fortin, Longpré, Stevenson, McFaul, McCabe, Villeneuve, Nesbitt, Chéné, A. Biehler, J. A. Biehler, McGowan, Harper, Nash et Lavell—15

Contre: James McLaren, Murtagh, John McLaren, L. P. Sylvain. La motion principale est rejetée sur la même division renversée.

La question de la division du comté en deux municipalités est mise de côté.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de M. Lavell, établisant un chemin entre Buckingham et Lochaber.

Proposé par M. James McFaul, secondé par M. Lavell, que le dit procès-verbal soit par le présent homologué et que le chemin soit fait et maintenu suivant le procès-verbal, les frais du procès-verbal devant être payés par les municipalités de Lochaber, Buckingham et St. Malachie—Adopté.

Sur proposition de M. Sylvain, dans la question du règlement de la dette due par l'ex-secrétaire-trésorier, un délai de trois mois est accordé.

Sur proposition de M. James McLaren, la pétition de M. Stanislas Sauvigny et autres, d'Amund, est remise à une prochaine séance.

Proposé par M. McFaul, secondé par M. McCabe que la pétition de M. William Spener pour un chemin public entre Buckingham et Lochaber, soit acceptée—Adopté.

Proposé par le conseiller Rheau me, comme avis de motion, qu'une somme de \$600 soit levée sur le fonds de l'indemnité seigneuriale sur le montant qui revient au township de Bowman pour aider à la

construction de ponts et chemin dans cette municipalité.

M. le conseiller McGowan donne avis pour un règlement obligeant chaque conseiller à assister aux séances du conseil sous les pénalités fixées par la loi. M. Fortin propose de blâmer les remarques irrespectueuses de la Vallée de l'Ottawa à l'égard de Son Honneur le Préfet, mais sans engager personne à voter pour M. Cormier—Adopté par 8 contre 2.

Pour: MM. Lavell, G. Biehler, J. A. Biehler, Nash, McGowan, Murtagh, Rhéaume et Sylvain.

Contre: MM. Longpré et Poulin.

Il est ensuite proposé par M. Murtagh que des démarches nécessaires soient faites pour retrouver les procès-verbal d'un chemin entre Hull Sud et Hull Ouest, dressé par M. Tréau de Cœli et déposé devant le conseil de comté—Adopté.

M. le préfet donne lecture d'une lettre de madame Vve Washburn, demandant au conseil de comté d'acheter d'elle l'embalement actuel du bureau d'enregistrement pour la somme de \$69.

Cette question est laissée en suspens pour obtenir l'opinion de l'aviseur légal du conseil.

DANS LA CAPITALE

A New-York Son Honneur le maire McDougal et M. le magistrat O'Gara sont partis pour New-York.

Les derniers poëtes améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patron, depuis \$20 à \$25. Autres poëtes pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Danger évité Mardi soir, M. Hay, fils de M. Hay, marchand quincaillier venait de vendre un revolver à M. E. L. Perkins lorsque l'arme partit soudainement blessant M. Perkins au pouce, et M. Hay à la poitrine où un petit livret qu'il portait sur lui fut transpercé par la balle.

De retour M. Jos. L. U. Duprat, du département de l'intérieur, qui a passé quelques semaines de vacances chez son père, P. U. Duprat, notaire, à St. Maurice, est de retour à Ottawa.

Commencement d'incendie La brigade du feu a été appelée ce matin, vers 9 heures et demie dans la rue Duke où un incendie venait de se déclarer dans une maison appartenant à madame Conwell; l'élément destructeur aurait certainement causé de grands dommages si les pompiers n'eussent arrivés à temps. Le feu avait originé entre les planchers du deuxième étage. M. Ouellette, barbier et M. Charle bois, deux occupants de la maison en ont été quittes pour quelques dommages peu sérieux.

La coupe du bois On s'attend à ce que la coupe du bois durant l'hiver prochain dans le haut de l'Ottawa, sera plus considérable que depuis longtemps. MM. Lord et Hurman, ont douze chantiers et les autres marchands de bois sont aussi proportionnellement bien représentés. Les gages payés aux hommes sont bons. Il y a actuellement 20,000 billots dans les estacades de la rivière des Des Joachim.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Lévesque.

Cour de Police 8 Sept.—André Lacelle, vente de boisson sans licence, \$20 et les frais; Jos. Murphy, ivresse, \$2 et les frais; Molly O'Neill, même offense, \$5 ou trois semaines de prison.

9 Sept.—Présidence de MM. les échevins Durocher, Brown et Desjardins.

L'enceinte judiciaire est encombrée littéralement ce matin en conséquence de la comparution des deux prisonniers accusés du meurtre de Sharkey, hier après-midi, qui sont appelés en premier lieu. La cause est remise à mardi prochain et les deux prisonniers sont de nouveau incarcérés ayant les frais aux mains. John Cross, vieil ivrogne, qui avait été remis il y a huit jours, est libéré sur promesse de travail; John Earner, ivre et conduisant un cheval à une allure indécise est condamné à \$3 d'amende ou une semaine d'emprisonnement; Rose Malette, pour conduite de désordre est acquittée; la cour s'occupe ensuite de la cause de Cornelius O'Neill, arrêté faussement et qui prétend avoir été frappé par les constables. Cette cause est renvoyée.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Il faut, en effet, courir à Montagnac, lui dit-il, mais vous deviez sauver votre père, disait-il je vous en prie: vivez-vous, et confessez la vérité, c'est votre devoir strict... Mais ce sacrifice serait plus qu'inutile, il serait dangereux. Jamais l'accusation ne consentirait à vous séparer de votre père. On vous garderait mais on ne lâcherait pas, et vous seriez indubitablement condamnés tous les deux... Laissez-les donc.

—Je ne dirai pas la justice, ce serait un blasphème—mais les hommes de sang qui s'intitulent juges, s'égarer sur son compte et lui attribuer tout ce que vous avez fait... Au moment du procès, nous arriverons avec les plus éclatants témoignages d'innocence, avec des alibi tellement indiscutables que force sera de l'acquitter...

Maurice paraissait indécis. —Suis les conseils de M. le curé, mon fils, dit Mme d'Escorval, il sait mieux que nous ce que nous devons faire. —Jobérai, mère!

L'abbé n'avait pas attendu cet assentiment pour courir donner l'ordre d'atteler. Mme d'Escorval sortit pour écrire quelques lignes à une amie dont le mari jouissait d'une influence à Montagnac. Maurice et son amie, restèrent seuls.

C'était depuis l'aveu de Marie-Anne, leur première, minute de solitude et de liberté. Ils étaient debout, à deux pas l'un de l'autre, les yeux encore brillants de pleurs répandus, et ils restèrent ainsi un instant immobiles, pâles, oppressés, trop émus pour pouvoir traduire leur sensation.

A la fin, Maurice s'avança, entourant de son bras la taille de son amie. —Marie-Anne, murmura-t-il, chère adorée, je ne savais pas qu'on pouvait aimer plus que je ne vous aimais hier... Et vous, vous avez souhaité la mort, quand de votre vie une autre vie précieuse dépend... Elle hochait tristement la tête.

J'étais terrifiée, balbutia-t-elle... L'avenir de honte que je voyais, que je vois, hélas! se dresser devant moi m'épouvantait jusqu'à égarer ma raison... Maintenant, je suis résignée j'accepterai sans révolte la punition de l'horrible faute... je m'humilierai sous les outrages qui m'attendent...

—Des outrages, à vous! Ah! malheur à qui oserait!... Mais ne serez-vous pas ma femme devant les hommes comme vous l'êtes devant Dieu!... Le malheur à la fin se lassera!... —Non, Maurice, non!... il ne se lassera pas.

—Ah!... c'est toi qui est sans pitié!... Je ne le vois que trop tu me maudis, tu maudis le jour où nos regards se sont rencontrés pour la première fois!... Avone-le... dis-le...

Marie-Anne se redressa. —Je mentirais, répondit-elle si je disais cela... Mon lâche cœur n'a pas ce courage. Je souffre, je suis humiliée et brisée, mais je ne regrette rien, puisque... Elle n'acheva pas; il l'attira à lui, leurs visages se rapprochèrent et leurs lèvres et leurs larmes se confondirent en un baiser...

—Tu m'aimes, s'écria Maurice tu m'aimes!... Nous triompherons je serai ton frère!

Dans la cour, les chevaux piaffaient. L'abbé Midon criait: "Eh bien! partons-nous?" Mme d'Escorval repartit avec une lettre, qu'elle remit à Maurice.

Longtemps elle fut embrassée dans une étreinte convulsive ce fils qu'elle tremblait de ne plus revoir, puis rassemblant toute son énergie, elle le repoussa en prononçant ce seul mot: —Va!...

Il sortit... et lorsque s'éteignit sur la route, le roulement de la voiture qui l'emportait, Mme d'Escorval et Marie-Anne se laissèrent tomber à genoux implorant la miséricorde du Dieu des causes justes.

Elles ne pouvaient que prier le curé de Sairmeuse agissait ou plutôt il poursuivait l'exécution du plan de salut qu'il avait conçu.

Ce plan, d'une simplicité terrible, comme la situation il l'expliquait à Maurice pendant que

galopèrent les chevaux rudement menés.

—Si en vous livrant vous deviez sauver votre père, disait-il je vous en prie: vivez-vous, et confessez la vérité, c'est votre devoir strict... Mais ce sacrifice serait plus qu'inutile, il serait dangereux. Jamais l'accusation ne consentirait à vous séparer de votre père. On vous garderait mais on ne lâcherait pas, et vous seriez indubitablement condamnés tous les deux... Laissez-les donc.

—Je ne dirai pas la justice, ce serait un blasphème—mais les hommes de sang qui s'intitulent juges, s'égarer sur son compte et lui attribuer tout ce que vous avez fait... Au moment du procès, nous arriverons avec les plus éclatants témoignages d'innocence, avec des alibi tellement indiscutables que force sera de l'acquitter...

(A suivre)

BULLETIN COMMERCIAL

Attention Le Quinium LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Témoignage de grande valeur—M. S. Lachance. Ayant fait usage du remède du Dr Sey pour la dyspepsie, je suis heureux de déclarer que je m'en suis très bien trouvé.

Seur Thomas, Sup. Salle d'asile de St. Vincent de Paul. Montréal, 14 octobre 1884.

Actualité Une grande variété d'objets de piété—images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de P. G. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'un gallon à la fois.

En prenant régulièrement les "Amers Indigènes" vous sentez votre sang se purifier et s'enrichir, la digestion devenir facile, et tout le système prendre une vigueur inaccoutumée. Le résultat c'est la santé.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viande fraîche de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Eruptions—La Lotion Persienne guérit radicalement les boutons et autres éruptions de la peau.

Dépôts de Journal M. Thomas, épicière, Hull. Mlle Séguin, rue Principale, Hull. Madame Arbiq, rue Principale, Hull. M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

Notre-Dame du Sacré-Cœur

L'ouverture des classes aura lieu Mercredi, 1er Septembre 1886 Au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Rideau. Les élèves sont priées de se présenter le premier jour. Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Supérieure. Ottawa, 21 août 1886.

CANADA, Cour de Circuit, dans et pour le comté de l'Ontario, siègeant en la Cité de Hull. VENANCE PELTIER, de Ironsids, dans le Township de Hull, dans le comté et district d'Ottawa, cordonnier. Demandeur.

ALFRED LEMIEUX, autrefois du même lieu, et maintenant absent du district d'Ottawa, et de lieux inconnus et de la Province de Québec, où il ne peut être trouvé, journaliste et cultivateur. Défendeur-ratifié sous deux mois. HENRY A. GOYETTE, Avocat du Demandeur. CHS. LEDUC, Greffier de la dite Cour de Circuit.